



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE

Comité du Personnel
Comité Local du Personnel Bruxelles

Bruxelles, le 17 septembre 2009
MG D(2009)

NOTE A L'ATTENTION DES MEMBRES DU CLP-BRUXELLES

**Objet: Ordre du jour de la réunion plénière du CLP « 04-09 »
du mardi 22 septembre 2009 de 14h00 à 16h00, salle J79-Loi 80
02/CLP-CCP**

Conformément à l'article 20 alinéa 2, il est rappelé que les élus se doivent de participer aux travaux et que leur indisponibilité éventuelle doit être dûment justifiée auprès du secrétariat au plus tard la veille de la plénière.

- 14h00 1. Adoption de l'ordre du jour
- 14h10 2. Présentation du projet de compte-rendu de la session constitutive du 08.09.2009
- 14h15 3. Désignation des futurs membres au sein du CCP
- 14h20 4. Désignation des futurs membres aux comités paritaires
- 14h30 5. Présentation du dernier rapport du COPEC par la vice-présidente, Mme Laura CALABRINI
- 14h45 6. Le bureau informe le CLP sur :
 - 6.1. "Les écoles européennes"- suivi du dossier de l'échec scolaire
 - 6.2. " Huissiers" suivi du dossier
- 15h00 7. Vaccin contre la grippe A/H1N1- Présentation de M. FRACCHIA sur les mesures prises par la DG ADMIN
- 15h20 8. Débat sur le projet de cadre de travail
- 15h45 9. Divers
 - 9.1. Présentation du calendrier du CLP modifié

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint à 14h15, une seconde séance aura lieu à 14h15 avec un quorum à la majorité simple, le présent ordre du jour valant mutatis-mutandis également pour cette seconde séance.

Maria GLOWACZ-DE CHEVILLY
Secrétaire du CLP